

Centre de traduction et de terminologie juridiques
Faculté de droit
Université de Moncton

ACTUALITÉS JURILINGUISTIQUES du 9 septembre 2009

par Sylvette SAVOIE THOMAS et Gérard SNOW

1. Plus de 80 personnes ont participé à la troisième rencontre de l'**Institut d'été de jurilinguistique** le 31 août dernier à la Faculté de droit de l'Université McGill. L'Institut a été fondé pour faire connaître les travaux qui se font en jurilinguistique et favoriser les échanges entre langagiers du droit. Cette année, les communications suivantes ont été données :

- *When You Don't Know What You Don't Know: Perspectives of legal translator before and after her legal education*, par Francie GOW, avocate et traductrice.
- *Le Código civil de Quebec comme opportunité d'étude jurilinguistique*, par Jimena ANDINO DORATO, avocate argentine, étudiante au doctorat à l'Université de Montréal.
- *Techniques employées pour normaliser le vocabulaire français de la common law*, table ronde réunissant Sylvette SAVOIE THOMAS (CTTJ), Isabelle CHENARD (CTDJ) et Iliana AUVERANA (Bureau de la traduction), rédactrices de dossiers de normalisation.
- *Présentation d'un modèle de formation dans le domaine de la santé et discussion des applications possibles dans le domaine juridique*, par Gisèle BARNABE, directrice de l'Institut Joseph-Dubuc.
- *Going Down the 'Slippy Road': Translating Comparative Legal Doctrine in Europe*, par Aileen DOETSCH, avocate et traductrice, Institut Max Planck, Allemagne.
- *Translating the Legal Thought of Gérard Cornu – Traduire la pensée juridique de Gérard Cornu*, par Nicholas KASIRER, juge à la Cour d'Appel du Québec.

Les séances étaient présidées par France ALLARD et Yaëll EMERICH. Félicitations au **Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec**, organisateur de la rencontre, pour une activité qui fut bien appréciée de tous.

Le Centre a un nouveau directeur adjoint en la personne de Jean-Frédéric MÉNARD. Diplômé en philosophie de l'Université Laval et en droit de McGill, il a exercé auparavant dans le cabinet Osler, Hoskin & Harcourt, après un stage d'une année à la Cour suprême du Canada.

2. Un colloque international intitulé **Traduction du droit et droit de la traduction**, organisé par Juriscope et le Centre d'études sur la coopération juridique internationale (Cecoji), aura lieu les 15 et 16 octobre 2009 à la Faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers. Le colloque abordera les thèmes suivants : politique de traduction juridique, pratiques et méthodes de la traduction juridique et droit de la traduction juridique.
http://www.cecoji.cnrs.fr/article.php?id_article=182
3. Les 26 et 27 novembre 2009, l'Institut fédératif de recherche (IFR) de l'Université de Toulouse tiendra ses 7^e Journées Annuelles sous le thème : « **Qu'en est-il de la simplification du droit?** ». http://www.univ-tlse1.fr/38108332/0/fiche_pagelibre/&RH=1234181156761
4. La 12^e Conférence internationale sur le droit et la langue, organisé avec l'Université Free State, aura lieu tout près de Bloemfontein, en Afrique du Sud, du 31 octobre au 4 novembre 2010. Un des thèmes de la conférence sera : « **Droit, langue et culture** ». Les propositions de communications, accompagnées d'un résumé de 200 à 400 mots, doivent être envoyées au plus tard le 15 décembre 2009 à l'adresse : dplesslt.hum@ufs.ac.za.
5. Les éditions **Linguattech** ont pour domaines de spécialité la traduction, la révision, la rédaction, la terminologie et le français langue seconde. Visitez leur nouveau site Web à l'adresse suivante : <http://www.linguattechediteur.com/>.
6. **Clarity** est une association internationale qui se consacre à la promotion d'un langage juridique clair et simple. Fondée en Angleterre en 1983, l'association compte maintenant des membres dans plus de 30 pays, recrutés parmi des avocats, légistes, professeurs, linguistes, traducteurs, rédacteurs ou gens d'affaires. Grâce à un réseautage mondial et à ses congrès fréquents, en collaboration avec des organismes partenaires, Clarity a pu constituer un fonds documentaire sur les techniques du langage clair et l'art de la conception de documents juridiques accessibles et compréhensibles. Avec le temps, elle a étendu son action dans des pays non anglophones et « parle » donc suédois, espagnol, portugais, italien, allemand ou néerlandais, entre autres. Nicole FERNBACH (juricom@juricom.com), représentante de Clarity au Canada, vous invite à devenir membre de cet organisme (40 \$); vous recevrez deux fois l'an la revue *Clarity*. www.clarity-international.net